

Règlement du Circuit 54 – 2021/2022

Championnat de Meurthe et Moselle de parties rapides

Circuit de 7 tournois (réservés aux collégiens, lycéens, étudiants et adultes), organisés par le comité départemental et les clubs de Meurthe et Moselle.

Les tournois sont homologués pour le Elo International rapide et ouverts à tous les joueurs licenciés en club (A ou B).

Les prix de chaque étape peuvent être remportés par tous les joueurs.

Mais les prix de classement général final « Championnat de Meurthe et Moselle de parties rapides 2020 » ne peuvent être remportés que par des joueurs licenciés dans un club de Meurthe et Moselle.

02/10/2021	Seichamps
04/12/2021	
15/01/2022	
26/02/2022	
19/03/2022	
09/04/2022	
26/06/2022	Vandoeuvre

Chaque tournoi :

Inscription jusque la veille à l'arbitre Claude Adrian : ca64@sfr.fr ou par SMS au 06 10 20 00 74.

Présence impérative à 13 h 50

Première ronde à 14h. 7 parties de 10 minutes (+ 5 secondes par coup) par joueur.

Départage : Buckholz-tronqué puis performance. Proposition de nulle interdite.

Inscription : 6 € adulte et 6€ jeune

Le CDJE54 prends en charge l'inscription des joueuses féminines.

Le nombre de participants par tournoi peut être limité aux 64 premiers inscrits par le club organisateur. Au-delà, l'arbitre et l'organisateur acceptent ou pas les joueurs supplémentaires.

Les écoliers sont placés sur une liste d'attente et leur inscription est validée à partir de jeudi soir si le nombre limite de participants n'est pas atteint. Les écoliers ne peuvent pas être abonnés.

Prix distribués à chaque tournoi :

Premier : 50€ deuxième : 35€, troisième : 25€,

Prix par catégorie :

A l'issue de la 1ere ronde, la liste du tournoi est divisée en 4, ce qui constitue 4 catégories.

Si le nombre de participants n'est pas divisible par 4,

la catégorie 1 comptera un joueur de plus si le nombre de participants est un multiple de 4 plus 1 joueur.

la catégorie 2 comptera un joueur de plus si le nombre de participants est un multiple de 4 plus 2 joueur.

La catégorie 3 comptera un joueur de plus si le nombre de participants est un multiple de 4 plus 3 joueur.

Si un joueur de la catégorie n+1 a le même élo que la catégorie n, il sera rajouté à la catégorie n.

Les joueurs de la première catégorie ne peuvent concourir que pour les prix pour les 3 premières places.

Les joueurs des autres catégories concourent soit pour le prix de leur catégorie soit pour un prix pour les 3 premières places.

Première féminine : 20 euros

Prix des catégories 2, 3 et 4 : 15 euros.

Les prix ne sont pas cumulés. Le joueur reçoit le prix le plus élevé auquel il a droit.

Prix du classement général final « Championnat de Meurthe et Moselle de parties rapides » :

Le classement général final est calculé en enlevant les 2 moins bons résultats du joueur.

Tous ces prix sont distribués à la place (pas de partage).

En cas d'ex aequo le premier départage sera l'addition de tous les résultats du joueur.

En cas d'ex aequo le deuxième départage sera le meilleur score marqué lors d'un tournoi.

En cas d'ex aequo le troisième départage sera le plus grand nombre de tournois participés.

En cas d'ex aequo le quatrième départage sera l'âge (le plus jeune remporte le prix).

Le vainqueur du circuit sera sacré Champion de Meurthe et Moselle 2020 de parties rapides.

L'établissement des catégories pour le classement final sera établi après 3 étapes en partageant la liste en 4 (selon le même principe que lors de chaque étape)

Le montant des prix et les catégories ont été fixés après 3 étapes par le directeur du tournoi sur proposition du comité directeur.

120€ / 100€ / 70€ / 60€ pour les 4 premiers du classement général final

35€ / 25€ pour les 2 meilleures féminines

Catégories :

50€ / 30€ / 20€ pour les 3 premiers entre 1800 elo et 1451 (elo rapide du 1er tournoi joué)

50€ / 30€ / 20€ pour les 3 premiers entre 1450 elo et 1251 (elo rapide du 1er tournoi joué)

50€ / 30€ / 20€ pour les 3 premiers moins de 1250 elo (elo rapide du 1er tournoi joué)

Pour le classement final, les prix ne sont pas cumulés : les joueurs prennent le prix le plus important auquel ils ont droit.

Précision :

Pour les prix pour le classement général, les joueurs rentrent avec le élo rapide Fide (ou par défaut rapide Fédéral) vérifié par le directeur du circuit 54 de leur premier tournoi et gardent ce classement pour toute l'année pour le classement général.

Par contre, les joueurs non classés le 1er septembre sont placés dans leur nouvelle catégorie pour les prix pour le général dès qu'ils ont un premier classement officiel (National ou Fide).

Pour les prix lors de chaque étape, les joueurs jouent avec leur élo rapide actualisé à la connaissance de l'arbitre (celui indiqué par la base papi ou par la base FIDE) et donc les joueurs peuvent avoir un rapide différent de celui utilisé pour le classement général.

Appariements :

Lorsqu'il y aura plus de 64 joueurs, le système sera SAD (système accéléré dégressif), l'arbitre étant habilité à fixer les seuils médians suivant le profil du tournoi. Traditionnellement, les seuils seront 1701 et 1501 pour coller aux catégories de prix.

Obligations de chaque club organisateur :

- Mettre une salle à disposition pour au moins 64 joueurs et une équipe (3 personnes minimum) de montage de salle à partir de 13 h 00
- Mettre à disposition, pour l'après-midi, une personne à la disposition de l'arbitre, qui choisira son rôle,
 - Soit jouer si le nombre de joueurs est impair (mais avec l'inscription gratuite)
 - Soit déplacer les pièces d'un joueur handicapé